



No de résolution
ou annotation



Petit-Saguenay



SAINT-FÉLIX-D'OTIS

11 décembre 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DU FJORD TENUE LE MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019 À COMPTE DE 18HR30 AU CHALET DES LOISIRS, À LAQUELLE :

SONT PRÉSENTES :

M. PHILÔME LAFRANCE, MAIRE DE PETIT-SAGUENAY
M. LUCIEN MARTEL, MAIRE DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. VICTOR BOUDREAU, CONSEILLER DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. RÉMI GAGNÉ, MAIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. CLAUDE LAVOIE, CONSEILLER DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. PIERRE DESLAURIERS, MAIRE DE SAINT-FÉLIX D'OTIS
Mme LINDA TREMBLAY, CONSEILLÈRE DE SAINT-FÉLIX D'OTIS
M. HERVÉ SIMARD, MAIRE DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. MICHEL GAGNON, CONSEILLER DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. FRÉDÉRIC GUÉRIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRESORIER
M. MARC AUDET, DIRECTEUR ADJOINT
Mme STÉPHANIE ALAIN, ADJOINTE-ADMINISTRATIVE

SONT ABSENTES :

M. ALAIN SIMARD, CONSEILLER DE PETIT-SAGUENAY

1.0 MOT DE BIENVENUE

Le quorum étant constaté, M. Hervé Simard, président, déclare la séance ouverte à 18h30.

2.0 Résolution n° 2019-11-218 Ordre du jour

Il est proposé par monsieur Lucien Martel;
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolue à l'unanimité d'adopter le projet du jour suivant, transmis le 05 décembre 2019;
avec les ajouts suivants :

- 9.1 : Extincteur Charlevoix
- 9.2 : Prix FMQ
- 9.3 : Réparation 632-suivi
- 9.4 : Lettre Ville de Saguenay
- 9.5 : Congé-Périodes des Fêtes

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 - Procès-verbal du 23 octobre 2019
 - 3.2 - Suivi du procès-verbal
- 4. CORRESPONDANCES DIVERSES
 - 4.1 - Rencontre avec le MAMH – 6 nov. 2019 14h00 à Ferland-Boilleau
 - 4.2 - CNESST - Augmentation du taux de versement périodique de 1,96 à 2,10
 - 4.3 - Courriel de Mallette frais supplémentaire visite des auditeurs
 - 4.4 - CNESST – Grand Prix
- 5. FINANCES
 - 5.1 - Transfert budgétaire;
 - 5.2 - Listes des comptes et approbation de paiement;
 - 5.3 - Absence du préventionniste de la MRC – quote part
 - 5.4 - Augmentation de 1% - formation et mécanicien
 - 5.5 - Fond des camions incendie MRC – 5000\$
- 6. ADOPTION DE RESOLUTION
 - 6.1 - Démission de Roger Bouchard et lettre de remerciement (octobre 2019)



No de résolution
ou annotation

Et résolue à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord déboursera cinquante pourcent (50%) de la facture totale et que Deloitte paiera l'autre cinquante pourcent (50%) de la facture.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

4.4 – CNESST-Grand Prix

5.0 FINANCES

5.1 Résolution n° 2019-11-221

Transfert budgétaire

Attendu que des montants du budget 2018 n'ont pas été affectés aux bons codes de Grand Livre;

Attendu que des transferts budgétaires seront faits entre comptes de Grand Livre;

Il est proposé par monsieur Lucien Martel;
Appuyé par monsieur Claude Lavoie;

Et résolue à l'unanimité que des transferts budgétaires seront faits entre comptes de Grand Livre pour le paiement de factures dans les codes appropriés.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.2 Résolution n° 2019-11-222

Liste des comptes et approbation de paiement

AMB Mécanique	Réparation 101 (plaquettes de freins et pneus)(Résolution #2019-10-209)	1 673.95 \$
	Réparation 632 (tuyau courbe)	142.55 \$
Chèque# 754	TOTAL (G/L 222000525 - 7,990.26\$)	1 816.50 \$
Autolook	Inspections mécaniques (934)	167.46 \$
Chèque# 755	TOTAL (G/L 222000525 - 6,173.76\$)	167.46 \$
Brassard buro	Fournitures de bureau	336.58 \$
Chèque# 756	TOTAL (G/L 213000670 - 1,376.17\$)	336.58 \$
Bureautique FTI	Imprimante, papiers et cartouches encre	187.78 \$
Chèque# 757	TOTAL (G/L 213000670 - 1,039.59 \$)	187.78 \$
Cain Lamarre	Avis juridique – Définition employé à temps pleins	1 124.56 \$
	Avis juridique – Processus d'embauche	3 754.81 \$
Chèque# 758	TOTAL (G/L 213000412 - 6,300\$)	4 879.37 \$
Communications	Batterie portative (2)	239.82 \$
Chèque# 759	TOTAL (G/L 222000331 - 9,956.09\$)	239.82 \$
Coop de consommation P.-S.	Essence	13.60 \$
Chèque# 760	TOTAL (G/L 222000631 - 3,353.57\$)	13.60 \$
Dicom	Envoi à Petite-Vallée	48.13 \$
	Envoi bunker et réception chaufferette	75.48 \$
Chèque# 761	TOTAL (G/L 222000310 - 8,600\$)	123.61 \$
Épicerie Amyro	Repas conseil d'administration 23 octobre 2019	256.45 \$
	Intervention Gîte Cœur du Fjord	69.11 \$
Chèque# 762	TOTAL (G/L 213000310 - 1,530.22\$)	325.56 \$
Extincteur	Remplissage & Tests (5)	182.99 \$
	Corde pour échelle 3/8-1/2	256.97 \$
Chèque# 763	TOTAL (G/L 222000640 - 20,400\$)	439.96 \$
Garage Fernand et Boudreault	Remplacement King Pin (632)	1 732.90 \$
	Entretien et réparation (533)	1 518.57 \$
	Pneus, installation et carcasse de pneus	563.38 \$
Chèque# 764	TOTAL (G/L 222000525 - 6,006.30\$)	3 814.85 \$



No de résolution
ou annotation

Gestock	Botte et semelles	250.46 \$
Chèque# 765	TOTAL (G/L 222000650 - 18,902.27\$)	250.46 \$
Home Hardware	Pièces abri tempo caserne 32	46.18 \$
	Couteau mastic, vis et rondelles	10.77 \$
Chèque# 766	TOTAL (G/L 222000640 - 19,960.04\$)	56.95 \$
La Baie Moteur	Fuel fitting, Fuel line, essence et huile	12.59 \$
Chèque# 767	TOTAL (G/L 222000649 - 2,347.60\$)	12.59 \$
La Fringale	Repas intervention du 01 nov. 19	97.70 \$
	Repas déjeuner et dîner intervention Gîte Cœur du Fjord	144.88 \$
Chèque# 768	TOTAL (G/L 222000610 - 2,905.61\$)	242.58 \$
L'Arsenal	Bottes pompiers	163.55 \$
	Chaufferette 40K	517.39 \$
	Barrure 4" & Robinet complet	296.92 \$
	Nettoyage bunker	152.17 \$
	Ensembles bunker (5) (Résolution #2019-10-209)	9 593.51 \$
Chèque# 769	TOTAL (G/L 222000650- 18,651.81\$)(222000640 - 19,913.86\$)	10 723.54 \$
Letrage La Baie	Autocollants (90)	84.51 \$
Chèque# 770	TOTAL (G/L 222000640 - 19,099.55\$)	84.51 \$
LM Uniformes	Coquille ext. LM3426 (2) & LM2273 (2)	1 333.71 \$
Chèque# 771	TOTAL (G/L 222000650 - 8,742.58\$)	1 333.71 \$
Marc Audet	Frais de déplacement (formation, pratique, interventions)	481.16 \$
Chèque# 772	TOTAL (G/L 222000310 - 8,476.39\$)	481.76 \$
Martin & Lévesque Inc.	Vêtements (Résolution #2019-10-209)	1 059.27 \$
Chèque# 773	TOTAL (G/L 222000650 - 7,408.87\$)	1 059.27 \$
Municipalité Petit-Saguenay	Diesel novembre 2019	47.32 \$
Chèque# 774	TOTAL (G/L 222000631 - 3,339.97\$)	47.32 \$
Municipalité Rivière-Éternité	Soirée reconnaissance pompiers et pompières 2019	1 777.00 \$
Chèque# 775	TOTAL (G/L 222000610 - 2,663.03\$)	1 777.00 \$
Nutrinor	Essence	532.91 \$
Chèque# 776	TOTAL (G/L 222000631 - 3,292.65\$)	532.91 \$
OMNI St-Félix	Repas formation	65.85 \$
Chèque# 777	TOTAL (G/L 222000610 - 886.03\$)	65.85 \$
OMNI Rivière-Éternité	Eau de javel (2)	3.89 \$
Chèque# 778	TOTAL (G/L 222000640 - 19,015.04\$)	3.89 \$
Pétrole RL	Essence	1 518.06 \$
Chèque# 779	TOTAL (G/L 222000631 - 2,759.74\$)	1 518.06 \$
Péto-Canada	Essence (G/L 222000631 -1,241.68\$)	1 088.74 \$
PG Solutions	Contrat d'entretien et applications 2020	3 736.70 \$
Chèque# 780	TOTAL (G/L 213000414 - 4,000\$)	3 736.70 \$
Pièces d'auto La Baie	Lave-glace -40 (8) & balai polymère (2)	133.72 \$
	Savon lave-auto	28.17 \$
	Stabilisateur de carburant (7)	53.85 \$
	Matériels électroniques	60.89 \$
	Antigel diesel (8)	51.83 \$
	Batterie 12 V (pompe 634) & dépôt moulage	120.78 \$
	Crédit dépôt moulage	-11.50 \$
Chèque# 781	TOTAL (G/L 222000525 - 2,754.83\$)(222000640 - 19,011.15\$)(222000635 - 787.04\$)	437.74 \$
Pierre Roy	Formation RCR Cardio-Secours C + DEA & Frais de déplacement	311.28 \$
Chèque# Potvin & Bouchard	TOTAL (G/L 222000454 - 44,258.75)	311.28 \$
	Manche de brosse	13.21 \$



No de résolution
ou annotation

	Silicone clair (2) & Gratte-neige (2)	60.20 \$
Chèque# 782	TOTAL (G/L 222000640 - 18,816.54\$)	73.41 \$
Praxair	Renouvellement bail expiration 28 nov. 2020	465.59 \$
Chèque# 783	TOTAL (G/L 222000691 - 1026.00\$)	465.59 \$
Pro de la copie	Plastification grand format (9)	195.05 \$
Chèque# 784	(G/L 222000670 - 851.81\$)	195.05 \$
SAAQ	Immatriculation skidoo	94.60 \$
Chèque# 749	TOTAL (G/L 222000455 - 2,031.36\$)	94.60 \$
Stéphanie Alain	Formation Comptabilité I	225.00 \$
Chèque# 785	(G/L 213000454 - 250.00\$)	225.00 \$
Ville de Saguenay	Intérêt sur facturation	257.50 \$
Chèque# 748	(G/L 213000670 - 1,162.33\$)	257.50 \$
Ville de Saint-Honoré	Entraide incendie 3 déc. Gîte Cœur du Fjord	668.75 \$
Chèque# 786	(G/L 222000442 - 812.71\$)	668.75 \$
Visa	Tim Hortons - Repas intervention (G/L 222000610 - 820.18\$)	128.80 \$
	Canac - Piles,Lave-vitre,Mix50 (G/L 222000640 - 18,743.13\$)	157.37 \$
	Sécurité Médic enr. - Couvre chaussure 2 paires (222000650 - 6,349.60\$)	360.85 \$
	TOTAL	38 736.87 \$
DÉPENSES		
INCOMPRESSIBLES	Résolution no 2019-10-207	
Bell Mobilité	Cellulaire du mois Octobre 2019	62.13 \$
Payé chèque #746	TOTAL (G/L 213000331 - 443.27\$)	62.13 \$
Black Burn - Encre d'imprimante	Contrat Service 27/09/19 au 27/10/19	67.77 \$
	Contrat Service 27/10/19 au 27/11/19	53.63 \$
Payé chèque #744	TOTAL (G/L 213000459 - 389.15\$)	121.40 \$
Info Page	IPA utilisateur Octobre 2019	445.13 \$
	IPA utilisateur Novembre 2019	445.13 \$
Payé chèque # 742 & 752	TOTAL (G/L 222000331 - 9,716.27\$)	890.26 \$
It Cloud	05/11/19 au 04/12/19	17.19 \$
	TOTAL (G/L 213000414 - 263.30\$)	17.19 \$
Municipalité		
Rivière-Éternité	Mensuel Octobre 2019 (bâtiment,fax,essence)	937.50 \$
	Location machinerie (Feu bâtiment Rivière-Éternité)	197.55 \$
	Mensuel Novembre 2019 (bâtiment,fax,essence,poste)	924.99 \$
Payé chèque #743 &	TOTAL (G/L 219000511 - 1,820.49\$)(213000334 - 204.00\$)	
	(222000631 - 152.94\$)(222000442 - 250.00\$)	2 060.04 \$
Praxair	Location bouteilles (14)	142.36 \$
Payé chèque #733 et #745	TOTAL (G/L 222000525 - 2,329.03\$)	142.36 \$
	TOTAL	3 293.38 \$
	GRAND TOTAL DES DÉPENSES	42 030.25 \$

LISTE DES COMPTES À RECEVOIR

Tony-Yves Dassylva	Remboursement frais formation Pompier 1	
GRAND TOTAL DES COMPTES À RECEVOIR		998.00 \$

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Michel Gagnon;

Et résolue à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord fera les paiements aux fournisseurs.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.



No de résolution
ou annotation

5.3- Absence du préventionniste de la MRC-quote part

5.4- Résolution n° 2019-11-223

-Augmentation d'un (1) pourcent -formation et mécanicien;

-Congés

Attendu que l'augmentation d'un (1) pourcent prévue selon l'Article 25.03 *Taux horaire par classification* de la Politique salariale et de relation de travail des pompiers de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord soit applicable aux instructeurs et mécaniciens de la Régie;

Attendu que les employés à temps pleins ne font pas partie de l'Article 25.03 *Taux horaire par classification* de la Politique salariale et de relation de travail des pompiers de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord et donc, les modalités des congés seront les mêmes que pour les municipalités, telles que :

- La Veille du jour de l'An
- Le premier janvier (jour de l'an)
- Le lendemain du jour de l'an
- Le Vendredi Saint et le lundi de Pâques
- Le lundi qui précède le 25 mai (Fête de la Reine ou des Patriotes)
- Le 24 juin (Saint-Jean-Baptiste) ou le lundi si c'est un dimanche
- Le premier juillet (fête du Canada) ou le lundi si c'est un dimanche
- Le premier lundi de septembre
- Le 2eme lundi d'octobre
- Le 11 novembre
- La veille de Noël
- Le 25 décembre (Noël)
- Le lendemain de Noël
- Les Fêtes proclamées par le gouvernement fédéral ou provincial ou par la Municipalité

Si l'un ou l'autre des jours fériés survient pendant les vacances de L'EMPLOYÉ, celui-ci pourra les reprendre immédiatement à la fin de ses vacances;

Lorsqu'un jour chômé et férié coïncide avec un jour non ouvrable, tel jour chômé et payé est reporté au jour ouvrable suivant ou précédent, après entente entre les parties;

Absences pour cause de maladie : L'EMPLOYEUR paie un maximum de six (6) journées d'absence pour cause de maladie par année à L'EMPLOYÉ. L'EMPLOYEUR se réserve le droit d'exiger un certificat médical et de faire examiner par un médecin de son choix l'employé, dans le cas où il juge approprié. Ces journées ne sont ni monnayables ni cumulatives si non utilisées au 31 décembre;

Absence pour décès dans la famille : cinq (5) jours, dont trois (3) jours payés en cas de décès de son (sa) conjoint(e), d'un de ses enfants, d'un enfant de son conjoint, de son père ou de sa mère, d'un de ses frères ou d'une de ses sœurs;

Autres congés : Les autres congés (ex. mariage, naissance, adoption, congés familiaux, congés parentaux, autre deuil, congés de maternité) sont ceux établis par la loi;

Invalidité : L'EMPLOYÉ qui devient invalide suivant un accident de travail ou une maladie professionnelle et est, par conséquent, incapable d'accomplir ses fonctions, a droit de recevoir son plein salaire pendant une période de deux (2) semaines.

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;
Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolue à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord ajoutera les postes d'instructeur et de mécanicien à l'article 25.03 *Taux horaire par classification* de sa Politique salariale.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.5 – Fond des camions incendie MRC-5000\$

6.0 ADOPTION DE RÉOLUTION

6.1 Résolution n° 2019-11-224

Démission de Roger Bouchard et Maxime Simard

Attendu que monsieur Roger Bouchard et monsieur Maxime Simard ont démissionné de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;



No de résolution
ou annotation

Appuyé par monsieur Victor Boudreault;

Et résolue à l'unanimité d'accepter les démissions des pompiers ci-haut mentionnées

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.2 Résolution n° 2019-11-225

Évaluation de rendement et fin de probation adjointe administrative

Attendu qu'une rencontre entre monsieur Frédéric Guérin et madame Stéphanie Alain a eu lieu le 24 octobre 2019 concernant le rapport de rendement de madame Alain;

Attendu que madame Stéphanie Alain a terminé sa période de probation le 23 octobre 2019;

Attendu que monsieur Frédéric Guérin recommande madame Stéphanie Alain pour le poste d'adjointe administrative de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord;

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;
Appuyé par monsieur Philôme LaFrance;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord engage madame Stéphanie Alain de façon permanente pour le poste d'adjointe administrative.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

7.0 AFFAIRES GÉNÉRALES

7.1 – Dépôt du rapport de présence 2019

7.2 - Dépôt des candidatures-Lieutenant éligible caserne 31

Ce point est reporté au prochain conseil d'administration

7.3 - Poste de chef de la division formation vs lieutenant-cadre et salaire

Suivi au prochain conseil d'administration (Organigramme avec détails monétaires par poste de Grand Livre)

7.4 – Retour soirée reconnaissance

7.5 - Dossier employé-Alain Thibeault-arrêt de travail et retour

7.6 – Retour intervention 2 décembre 2019

8.0 INTERVENTION / PRÉVENTION

8.1 Intervention

JOUR	SECTEUR	DESCRIPTION	Numéro de rapport	Heure	Officier Responsable	# pompiers	10:17	Autres Info
D	F-B	Incendie de bâtiment, 1104 Edmour Lavoie	94220-20190407-001	21h39	Frederic Guerin	25 (G)	21h57	
D	L'ASJ	Incendie de cheminée, 170 route 170	94210-20190428-001	13h48	Pierre Roy	10	13h56	
D	L'ASJ	Assistance Ambulanciers, 126 rue de la Sève	94210-20190505-001	16h34	Marc Audet	11	16h48	
J	R-E	Auto vs original 185 rte 170	94215-20190509-001	22h06	Frederic Guerin	14	22h23	
S	L'ASJ	Feu installation H-Q Cancellé 80 des Coteaux	94210-20190518-001	17h16	Pierre Roy	10	17h22	
D	SFO	Desincarcération 551 Principale	94225-20190519-001	05h20	Pierre Roy	19	5h30	
Ma	L'ASJ	Accident moto 90 des Coteaux	94210-20190528-001	10h02	Maxime D'Amour	14	10h13	
Ma	SFO	Feu extérieur 86 rue Principale	94225-20190528-002	20h26	Pierre Roy	31	20h38	
L	L'ASJ	Alarme Incendie 37 Saint-Jean-Baptiste (Poly)	94210-20190603-001	11h06	Maxime D'Amour			Fausse

8.2 Prévention

BILAN VISITES DE PRÉVENTION								
Mise à jour 15 octobre 2019								
	Périodicité						Objectifs en nombre de visite	Estimations (jours de travail)*
	1ère visite	Rappel	1 an	3 ans	5 ans	TOTAL		
Petit-Saguenay	81	2	0	25	5	30	102	1,4
L'Anse-Saint-Jean	215	5	16	0	0	16	220	0,333333333
Rivière-Éternité	76	9	0	39	0	39	109	2,2
Saint-Félix-d'Otis	207	12	0	88	0	88	288	5,4
Ferland-et-Bolleau	81	3	0	40	0	40	118	2,466666667
total	660	31					837	11,8
Grand total		691						

* En raison de 15 visites complétées par journée de travail

9.0 AUTRES SUJETS



No de résolution
ou annotation

- 9.1 - Extincteur Charlevoix
- 9.2 - Prix FMQ
- 9.3 – Réparation 632 – suivi
- 9.4 – Lettre Ville Saguenay

10.0 PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur Pierre Roy fait un retour sur le point 7.2 Dépôt des candidatures-Lieutenant éligible Caserne 31.

11.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le mercredi 22 janvier 2020 au sous-sol de l'Église de Saint-Félix-d'Otis à 18h30.

12.0 Résolution n° 2019-11-226 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Victor Boudreault;
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h30.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je, soussigné, Frédéric Guérin, directeur général et trésorier de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord, certifie par la présente que des fonds sont disponibles et suffisants pour effectuer le paiement des comptes et des dépenses projetées et autorisées faisant l'objet des résolutions du procès-verbal de la présente séance.

Frédéric Guérin, directeur général et Secrétaire-Trésorier

SIGNATURES :

Hervé Simard
Président conseil d'administration

Frédéric Guérin
Directeur général et Secrétaire-Trésorier